



École primaire de Southville

Code de conduite des parents et des aidants

Politique rédigée par :	Organe directeur de Southville	
Ratifié par l'organe directeur :	20.1.26	
Date d'évaluation future :	Janvier 2029	
Signé : (Directrice)		Date : 20.1.26
Signé : (Président du conseil d'administration)		Date : 20.1.26

Objectif et portée

À l'école primaire Southville, nous pensons qu'il est important de :

- Travailler en partenariat avec les parents pour soutenir l'apprentissage de leur enfant
- Créer un environnement sûr, respectueux et inclusif pour les élèves, le personnel et les parents
- Adoptez en permanence un comportement adulte approprié pour nos élèves

Pour nous aider à y parvenir, nous établissons des attentes claires et des directives concernant le comportement de tous les membres de notre communauté. Cela inclut le personnel (via le Code de conduite du personnel) et les élèves (via notre politique sur les relations et le comportement). Ce code de conduite vise à aider l'école à collaborer avec les parents et les aidants en établissant des directives sur le comportement approprié.

Nous utilisons le terme « parents et aidants » pour désigner :

- Toute personne ayant la responsabilité parentale d'un élève, y compris les aidants légaux
- Toute personne s'occupant d'un enfant (comme les grands-parents ou les gardiennes)

Nos attentes envers les parents et les aidants

Nous attendons des parents, aidants et autres visiteurs qu'ils :

- Respectez et défendez l'éthique, la vision et les valeurs de notre école
- Soutenez l'école dans la mise en œuvre de toutes les politiques scolaires
- Travailler en partenariat avec le personnel dans l'intérêt supérieur de nos élèves
- Traitez tous les membres de la communauté scolaire avec respect, en donnant un bon exemple par la parole et le comportement
- Exprimez calmement et avec respect vos divergences d'opinion ou de préoccupations, et cherchez une solution pacifique
- Corriger le comportement de son propre enfant (ou celui de ceux dont il a la charge) lorsqu'il se trouve dans l'enceinte de l'école, ce qui pourrait entraîner des conflits, de l'agressivité ou un conduit dangereux
- Approchez un membre du personnel scolaire approprié pour aider à résoudre tout problème préoccupant
- Soutenez leur enfant pour qu'il réponde aux attentes de l'école envers les enfants (voir ci-dessous)

Comportement inacceptable

Les comportements qui ne seront pas tolérés incluent, sans s'y limiter :

- Perturber, ou menacer de perturber, le fonctionnement de l'école (y compris les événements sur le terrain de l'école et les matchs d'équipes sportives)
- Jurons, ou utilisation d'un langage offensant et/ou préjudiciable
- Afficher un tempérament, ou crier sur les membres du personnel, les élèves ou d'autres parents
- Menacer un autre membre de la communauté scolaire
- Envoyer des messages abusifs à un autre membre de la communauté scolaire, y compris par texto, e-mail ou réseaux sociaux
- Faire des propos diffamatoires, offensants ou désobligants à l'encontre de l'école ou de son personnel, que ce soit verbalement, sur les réseaux sociaux ou via des applications de messagerie comme WhatsApp
- Utilisation de punitions physiques contre un enfant dans les locaux de l'école
- Tout comportement agressif (physique, verbal ou écrit) envers un autre enfant ou adulte
- Discipliner l'enfant d'autrui (merci de signaler tout incident de comportement avec un membre du personnel)
- Fumer ou boire de l'alcool dans l'enceinte de l'école (sauf si l'alcool a été autorisé lors d'un événement spécifique)

- Possession ou consommation de drogues (y compris les drogues légales)
- Faire venir des chiens dans l'enceinte de l'école (autres que les chiens d'assistance)

Les attentes de l'école pour les enfants

Extraits de notre politique sur les relations et le comportement :

À l'école primaire de Southville, tous les enfants sont censés :

Visez haut

Nous attendons des enfants qu'ils visent le meilleur d'eux-mêmes dans toutes les situations scolaires.

Sois gentil

Nous attendons des enfants qu'ils se traitent avec respect et compassion, en veillant à ce que leurs paroles et leurs actions soient ancrées dans l'attention et l'empathie.

Comporte-toi prudemment

Nous attendons des enfants qu'ils veillent à ce que leur comportement garde les personnes autour d'eux en sécurité émotionnellement et physiquement.

En soutenant leur enfant à répondre à ces trois attentes, les parents et les tuteurs favorisent un environnement où les enfants témoignent du respect envers les membres du personnel et les uns envers les autres, et peuvent apprendre dans un environnement émotionnellement et physiquement sûr, tout en assumant la responsabilité de leurs propres actions et choix.

Violation du Code de conduite

Si l'école soupçonne, ou prend connaissance, qu'un parent a enfreint le code de conduite, elle recueille des informations auprès des personnes concernées et en parle au parent de l'incident.

Selon la nature de l'incident, les étapes qui peuvent être prises incluent, sans s'y limiter :

- Envoyez une lettre d'avertissement au parent
- Invitez le parent à venir à l'école pour rencontrer un membre senior du personnel ou le directeur
- Contactez la police (en cas de comportement criminel suspecté)
- Consultez des conseillers juridiques du conseil municipal de Bristol concernant toute action ultérieure (en cas de conduite diffamatoire ou diffamatoire).
- Faites une orientation vers une agence externe (par exemple les Services sociaux ou PREVENT) s'il y a des préoccupations liées à la protection de l'enfance
- Interdire l'accès au parent sur le site de l'école pendant une période déterminée

L'école réagira toujours de manière proportionnée à un incident. La décision finale de la manière de réagir aux violations du code de conduite revient au directeur. Le directeur consultera le président des conseils d'administration avant d'interdire l'accès à un parent sur le site de l'école. Si ce comportement soulève des préoccupations de protection, d'autres agences liées à l'école peuvent être informées.

Politiques liées

- Politique de protection de l'enfance et de protection de l'enfance
- Relations et politique comportementale
- Prévention et gestion de la politique contre l'intimidation
- Politique de suspensions et d'exclusions
- Politique d'utilisation acceptable des TI

- Politique de présence
- Stratégie d'égalité

Résumé du processus EQIA

Politique :	Code de conduite parent/aidant						
EQIA réalisée par :	Directeur +FGB						
Après l'EQIA, des impacts potentiels ont-ils été identifiés ?							
Oui				Non	✓		
Quelle caractéristique protégée pourrait être affectée ?							
Âge	✓	Orientation sexuelle	✓	Réattribution de genre	✓	Marié / partenariat civil	✓
Handicap	✓	Race (couleur, nationalité, origine ethnique ou nationale)			✓	Grossesse/maternité	✓
Sexe	✓	Expérience du système de soins			✓	Religion ou croyance	✓
Quelles preuves ont été utilisées pour éclairer l'évaluation ?							
Données	✓	Statistiques	✓	Consultation	✓	Enquête	✓
Connaissance de la communauté		✓	Autres		✓	[Détail]	
Quels amendements ont été apportés ?							
•							
Quelles autres actions ou mesures d'atténuation sont nécessaires ?							
•							
Surveillance							
Date		Aucune addition n'est nécessaire	✓	Ajouts décrits ci-dessus			
Date		Aucune addition n'est nécessaire	✓	Ajouts décrits ci-dessus			
Date		Aucune addition n'est nécessaire	✓	Ajouts décrits ci-dessus			